



La feuille *villiatonne*

Journal Municipal - Commune de Villié-Morgon ♦ Mars 2009 - Numéro 3

Vive les Conscrits



SOMMAIRE

Vive les conscrits	1
Informations municipales	2
Tribune libre aux associations	6
Informations pratiques	11
Informations diverses	12
Formalités administratives	13
Associations ou services	14
Tribune libre aux associations	15
Les brèves des réunions de conseil	22
Chronique Villiatonne	23
Agenda	24
Etat Civil	24

Villiatonnes, Villiatons,

Comme nous l'avons promis voici la troisième Feuille Villiatonne depuis les élections de Mars 2008.

La Feuille Villiatonne sera un peu différente cette fois-ci. Vous trouverez dans les feuilles centrales, facilement détachables, tous les renseignements administratifs, et pour les nouveaux arrivants comme pour les autres, tous les services à votre disposition sur la commune.

Je rappelle que la Feuille Villiatonne est ouverte à tous, Associations, Commerçants, Artisans et bien évidemment à chacun d'entre nous, pour des articles sur l'Histoire ou la vie quotidienne de notre Village.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une bonne lecture. Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition

pour étudier tous projets qui pourraient permettre à notre commune et notre vin d'être encore mieux valorisés.

Le Maire, Pierre Savoye



Finances et Gestion

En cette période de début d'année la principale charge de la commission est l'élaboration du budget primitif 2009, budget dont on peut d'ores et déjà tirer les grandes lignes directives.

Nous allons poursuivre les actions entreprises pour l'entretien et la restauration des bâtiments communaux dont voici quelques exemples : réfection de toiture, travaux à l'école maternelle, probablement une première tranche de travaux de réfection des volets du château de Fontcrenne...

Signalons d'ailleurs que les travaux de l'appartement type F2 au 13 rue Pasteur sont terminés et que celui-ci est à nouveau loué. L'appartement type F4 au dessus du secrétariat de mairie est terminé et remis à la location depuis le 1er mars 2009, nous étudions toutes les candidatures.

Un autre point important, la remise en conformité du réseau de protection incendie sera effectuée dans sa totalité afin d'assurer une protection maximale et de pouvoir gérer à moindre coût l'entretien régulier qui suivra.

La plus grosse partie de notre budget investissement sera consacrée à l'assainissement pour un montant avoisinant environ 1.000.000€, début des travaux au premier trimestre 2009.

Enfin nous ferons l'acquisition de certains terrains, pour nous permettre d'assurer entre autre l'agrandissement du cimetière, la construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers, la création d'une nouvelle voie de circulation entre la maison de retraite et la maison familiale.

Terminons par quelques chiffres concernant les différents budgets. Le fonctionnement tout d'abord qui sera pour 2009 équivalent à 2008 (1.309.477€ en 2008) ; l'investissement, lui, sera d'environ 1.508.000€ (808.617€ en 2008). Les budgets doivent être équilibrés, nous aurons donc recours à l'emprunt pour ce faire à hauteur d'environ 620.000€ et il sera probablement nécessaire d'étudier une éventuelle réactualisation des impôts directs (taxe d'habitation, taxes fon-

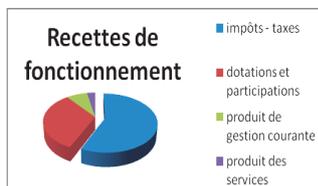
cières, taxe professionnelle) afin de maintenir notre capacité d'investissement.

Concernant l'affaire SEMHVM/société CANCELA CHAROLLOIS, suite à la plaidoirie de Maître HOURSE devant le tribunal de grande instance de Villefranche, le jugement a été rendu le 22 janvier 2009 et il rejette toute l'argumentation de la partie adverse, le bail est donc résilié et les débiteurs condamnés à régler tous les arriérés. Me HOURSE fait donc le nécessaire pour procéder à la signification et faire courir le délai d'appel.

FINANCES 2008

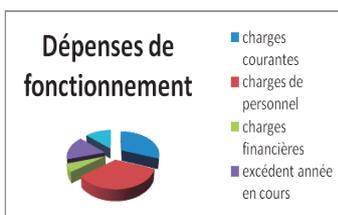
Extrait du compte administratif 2008

Recettes de fonctionnement



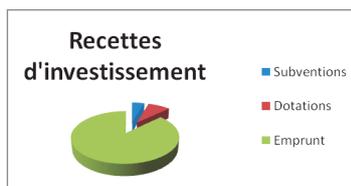
Impôts et taxes	745 295.14 €
Dotations et participations	426 467.44 €
Produits de gestion courante	98 569.40 €
Produits des services	39 145.31 €
TOTAL	1 309 477.29 €

Dépenses de fonctionnement



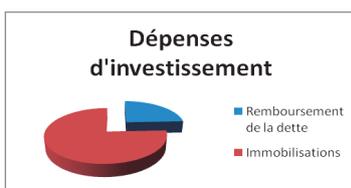
Charges courantes	402 134.66 €
Charges de personnel	445 804.40 €
Charges financières	72 972.07 €
Autres charges	173 521.94 €
Excédent année en cours	215 044.22 €
TOTAL	1 309 477.29 €

Recettes d'investissement



Subventions	28 989.18 €
Dotations	52 203.58 €
Emprunts	550 587.00 €
TOTAL	631 779.76 €

Dépenses d'investissement



Remboursement de la dette	196 736.93 €
Immobilisations	611 880.64 €
TOTAL	808 617.57 €

Vous trouverez également ci-dessus un récapitulatif sur les finances 2008.

Voici en quelques mots les grandes lignes de l'orientation budgétaire 2009, nous ne manquerons pas d'affiner tous les points dans les prochaines éditions de la Feuille Villiatonne et de vous tenir informés de l'évolution des projets et affaires en cours.

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Urbanisme

Concernant la station d'épuration :

Les travaux devaient se dérouler fin d'année 2008, mais pour des raisons administratives et dans l'attente du retour de dossier de la sous-préfecture, ceux-ci devraient finalement débuter durant le premier trimestre 2009.

Projet d'assainissement :

Comme il l'avait été dit dans la dernière Feuille Villiatonne, deux antennes du tout-à-l'égout vont être faites, une au Colombier, l'autre à Fondlong.

L'étude des plans et la programmation des travaux est en cours avec le Cabinet Merlin

Dès que les modalités de réalisation seront définies (notamment date des travaux), les riverains concernés seront

contactés et informés lors d'une réunion.

Voirie : Principaux projets

- Création de la voie nouvelle entre la Maison de Retraite et la Maison Familiale
- Réfection de la Rue des Gaudets
- Réfection de la seconde partie du chemin du Colombier
- Et divers petits travaux de voirie.

Commission Urbanisme et Assainissement, Thierry Lamure

Travaux Ecole Maternelle

Ne répondant plus aux normes en vigueur, la salle des couchettes de l'école maternelle a été entièrement restaurée durant les vacances de février par l'entreprise Vincent Desbois.



Après quelques coups de pinceaux et de savoir-faire, voici la transformation:

Au premier regard, c'est assez coloré, mais l'ensemble reste harmonieux.

Les couleurs ont été choisies en concertation avec le directeur de l'école maternelle, mais également en fonction de l'utilisation de la salle :

Essentiellement pour faire la sieste !

Béatrice CHAVY



Du bleu pour les garçons et du rose pour les filles !!!



Quel éclat !!!

407 !

407, c'est actuellement la population scolaire du collège JC-RUET de VILLIE-MORGON.

Que de chemin parcouru depuis 1986, et la fin des travaux du collège « en dur », dimensionné à l'époque pour accueillir 240 élèves!

Grâce à différents aménagements sur cette période et notamment en 2004 avec la création d'un bâtiment et d'un self, l'établissement a pu atteindre cet effectif.

Aujourd'hui les élèves affluent d'une douzaine de communes avoisinantes, et sont répartis sur quinze classes de la sixième à la troisième.

L'établissement dirigé par Mme PICHONNEAU, épaulée par Mme DOUTRE (CPE : Conseillère Principale d'Éducation) en charge de la gestion des élèves et par Mme PORTIER (gestionnaire) en charge de la gestion financière de l'établissement, peut compter sur un effectif de 13 personnes (secrétaire, assistant éducation, ATOS : Agent Technique Ouvrier Service, cuisinier...).

Durant toutes ces années, l'équipe enseignante a fait bénéficier à une majorité d'élèves de nombreuses visites, activités et voyages à l'étranger (Allemagne, Italie, Angleterre, Espagne...).

Cette année encore, de nombreux projets vont éclore (ski de fond, animations CCAB : Centre Culturel Associatif Beaujolais...), et permettre aux élèves d'aborder la vie scolaire sous un autre angle.

Mais cet accroissement constant des effectifs, qui se confirme sur les trois prochaines années, n'est pas sans poser quelques



soucis d'infrastructures.

En effet, le dimensionnement des installations sportives a du mal à répondre aux besoins des professeurs d'éducation physique (en terme de superficie et d'activités programmées).

Si les bâtiments d'accueil ont su évoluer, le domaine sportif est resté le même depuis 1986.

Le seuil maximum d'accueil des élèves se situant aux alentours de 440 élèves, ces installations déjà saturées ne pourront plus convenir.

Il nous faut réfléchir à cette situation, et tout faire pour que nos élèves continuent leurs activités scolaires et sportives dans de bonnes conditions.

Yann DUGELET, Représentant de la commune au CA du Collège

Le mot de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour 2009.

Cette année sera pleine de nouveautés.

Un coin pour les tous petits les attend avec de nombreux ouvrages.

La bibliothèque ouvrira ses portes les mercredis matins de 10h à 12h à partir du 3 mars, et par la suite proposera une initiation à l'Internet pour tous ceux qui le désireront sur rendez-vous. Un point Wifi est actuellement disponible. Il vous sera prochainement possible d'accéder à Internet dans votre bibliothèque (lecture de vos mails, recherches...), il vous suffira de vous inscrire et de remplir un contrat avec la bibliothèque municipale.

Notre prochaine grande exposition sera sur le thème de la "route du Sel" ingrédient indispensable à notre vie. Vous pourrez constater un grand changement dans la disposition de la bibliothèque, maintenant nous disposons de 3 salles pour le public, dont une réservée à la lecture, petit coin tranquille dans une ambiance châtelaine.

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque et son grand nombre de documents.

Biographies, documentaires, albums, BD, romans, documents sonores, textes lus, large vision, aussi bien pour enfants que pour adultes.

Des nouveautés tous les deux mois. Notre fonds dépasse les 5000 ouvrages sans compter les prêts de la bibliothèque de prêt de Limas notre partenaire.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, présentez-vous à l'accueil et votre carte de lecteur vous sera délivrée à la suite de quelques petites questions. L'abonnement annuel, vous donne droit à emprunter 5 documents pour une durée de 3 semaines. Bien sûr vos enfants sont les bienvenus pour l'heure du conte qui se déroule 1 fois par mois le samedi de 11h00 à 11h45. Prochaines dates : 28/03/2009 - 25/04/2009

Nous vous attendons nombreux, en attendant, bonne lecture.

L'équipe de la Bibliothèque C. Vermorel

Environnement et fleurissement



La nature est en sommeil, la terre des massifs se repose avant d'accueillir fin mai de nouvelles plantations. L'an dernier nous avons planté plus de 3500 boutures, uniquement avec les employés municipaux et une douzaine de bénévoles, auxquels nous disons un grand Merci. Sans eux rien ne serait possible pour rendre notre village encore plus agréable. Nous souhaiterions être plus nombreux, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre en vous inscrivant au secrétariat de la mairie et pourquoi pas former un comité de fleurissement ?

Une jardinière sera réalisée dans la cour du château coté secrétariat de la Mairie.

Une aire de jeux sera créée dans le parc pour les enfants de 4 à 12 ans.

La mini déchetterie du boulevard du parc sera transférée sur le parking des boules.

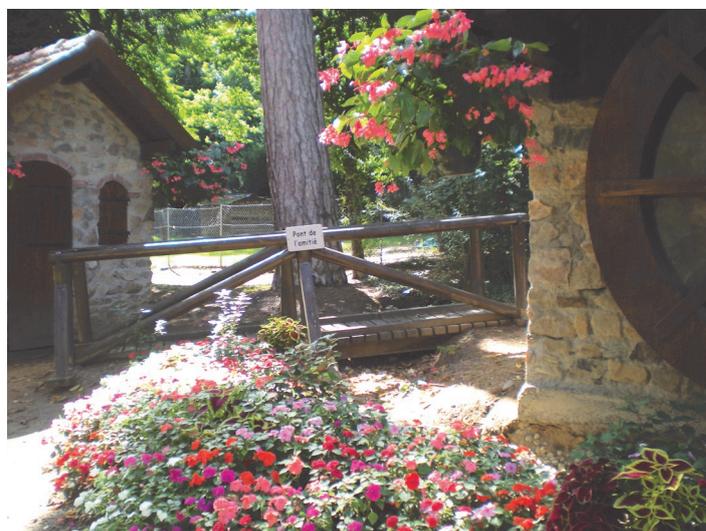
Pour l'image de notre village 2 distributeurs de sacs associés à 2 poubelles seront à la disposition des propriétaires de chiens pour ramasser les déjections de nos amis les bêtes.

L'un sera installé dans le parc et l'autre avenue JB Sornay (rue de la poste).

Nous faisons appel au civisme de chacun pour bien les utiliser afin de ne plus faire des rencontres désagréables sur les trottoirs ou dans les allées, les massifs ou les pelouses du parc.

Le parc est pour beaucoup de touristes la vitrine du village aussi la commission environnement apporte un soin particulier à son entretien : réparation des méfaits de l'érosion dans certaines allées, abattage d'arbres gênant le passage des poussettes ou des personnes à mobilité réduite.

Un village propre, fleuri, des habitants accueillants donneraient aux nombreux touristes sillonnant nos routes beaujolaises l'envie de revenir et ce sera très profitable pour l'économie de notre commune.



Commission environnement composée de Suzette Loron, Christophe Sornay, Béatrice Chavy, Eliane Pralus, Pierre-Yves Cohen, Serge Tournissoux.





Le Conseil de Parents d'Elèves

Première fédération de parents d'élèves, la FCPE, créée nationalement en 1947, s'est implantée à Villié-Morgon au début des années 50 grâce à la volonté des militants du Sou des Ecoles.

Lors de son congrès de Besançon, en 1987, elle adopte son projet qui affirme le rôle irremplaçable des parents dans le système éducatif.

Rôle depuis reconnu par les différents Ministères de l'Education Nationale avec la création des « conseils d'école » dans le primaire et des différentes instances de concertation des collèges et lycées : conseils de classe, commissions diverses (conseil de discipline, Santé et Citoyenneté...), Conseil d'Administration.

Les parents font donc partie intégrante de la « Communauté Educative » avec les enseignants et les personnels d'encadrement.

La Fédération participe également aux différentes instances nationales mises en place par le Ministère de l'Education Nationale.

La FCPE défend la gratuité et la laïcité, le droit à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle pour tous, milite pour l'égalité des chances devant l'éducation, et participe à la lutte contre l'échec scolaire.

Depuis le début de l'année scolaire, les parents des écoles publiques se sont mobilisés contre les réformes du gouvernement qui tendent à démanteler l'Ecole par la suppression massive de postes d'enseignants, des aides aux enfants en difficultés, de la scolarisation des petits, par des horaires inadaptés aux besoins de l'enfant.



POUR un temps d'enseignement égal pour tous les élèves en primaire, avec le traitement de la difficulté scolaire dans le cadre de ce temps d'enseignement au sein de classes à effectif réduit, pour un étalement de ces 26 heures d'école hebdomadaires respectueux des rythmes de l'enfant avec une répartition annuelle équilibrée

- **POUR** le développement de la maternelle et le droit à la scolarisation dès 2 ans, pour la création d'un service public d'accueil de la petite enfance complémentaire de l'école maternelle, lieu d'apprentissage

- **POUR** le renforcement des RASED afin de répondre aux besoins de tous les élèves qui en ont besoin, et pour des actions de prévention,

- **POUR** une pédagogie nouvelle en collège en vue d'une meilleure adaptation aux différences entre les élèves

- **POUR** une réforme pédagogique du lycée dans le prolongement du collège unique, favorisant la démocratisation de la réussite et concertée avec tous les partenaires

- **POUR** une place enfin reconnue des fédérations de parents d'élèves au sein de la communauté éducative, pour un véritable apprentissage de la démocratie au sein du collège et du lycée avec une vraie prise en compte des droits des jeunes.

Représentants des parents

au Conseil d'Ecole de l'Ecole Maternelle:

Chrystelle Castalan, Virginie Pays, Katy Pelissier, Frédérique Ruet, Aurélie Saadi, Magali Varline

au Conseil d'Ecole de l'Ecole Elémentaire :

Isabelle Augier, Valérie Desvignes, Nathalie Guérin, Pascal Jambon, Christine Large, Virginie Pays, Brigitte Petit, Frédérique Ruet, Thierry Tournier,

au Conseil d'Administration du Collège :

Yves Bleton, Béatrice Chavy, Evelyne Girardon, Pauline Morin, Véronique Rotival, Edith Vogel



Le Tennis Club Villié-Morgon en chiffres

Cotisations saison 2008 / 2009

Jeunes + étudiants : 30 €
Adultes : 60 €
Couples : 100 €

2 courts extérieurs dont
1 éclairé
1 court intérieur
+ de 50 adhérents
1 équipe senior femme
1 équipe senior homme

Vos contacts

Présidente

Monique BOREAS – 04 74 04 21 45

Directeur Technique & Sportif

Laurent BERGERON - 04 74 04 23 14

Trésorier

Fabien COLLONGE - 06 30 02 63 18 - f.collonge@orange.fr

Secrétaire

Jérôme VILLON - 06 60 78 52 01 - jerome.villon@wanadoo.fr

In Vino Musica en concert...

En ce début d'année 2009, après l'assemblée générale annuelle, les 80 choristes ont repris les répétitions hebdomadaires afin de mettre au point leur prochain programme pour le concert de fin d'année.

De nouvelles voix sont venues (ou revenues) renforcer les pupitres. Nous les avons accueillies avec grand plaisir

Vous aimez, vous souhaitez chanter ?? contactez nous.

Nous préparons aussi activement un concert supplémentaire que nous donnerons prochainement dans le cadre de l'opération « MILLE CHOEURS POUR UN REGARD » au profit de : RETINA FRANCE



Retenez dès maintenant la date :

LE VENDREDI 20 MARS à 20 H 30 à l'église de Quincié en Beaujolais avec LA CHORALE BEAUJOLAISE

Relais Assistantes Maternelles



Le Relais d'Assistantes Maternelles de la CCRB est composé de 70 Assistantes Maternelles agréées et 50 familles.

Il a deux missions :

◇ ADMINISTRATIVE par ses permanences ...

Aider les familles dans leur recherche d'une Assistante Maternelle,
Conseiller et informer sur la législation,
Assister pour la rédaction des contrats et le calcul des mensualisations,
Mettre en avant la professionnalisation des Assistantes Maternelles,
Trouver une solution temporaire à un problème de garde, (service « SOS Nounous »)
Location de matériel pour les Assistantes Maternelles mais aussi pour les Parents,
Prêt de livres spécialisés sur le thème de la Petite Enfance,
Etre un médiateur en cas de conflit entre Employeur et Employé.

Permanences : LUNDI 8 h 30 – 11 h 30 et JEUDI 17 h – 19 h

51 Rue du Château de Fontcrenne – Villié-Morgon

Tél. : 04 74 04 27 21 – ram.bambin@orange.fr

◇ SOCIALE par son itinérance ...



Le véhicule du Relais se déplace tous les mardis et jeudis matin dans 16 communes de la CCRB suivant un planning défini et s'installe dans les salles autorisées par la PMI de Beaujeu pour proposer des temps d'animation aux enfants gardés par les Assistantes Maternelles agréées ou accompagnés par un membre de leur famille. A l'heure où la tendance est de scolariser les enfants le plus tard possible, la présence et le rôle des Assistantes Maternelles va être de plus en plus importante.

L'Association « Bambin' où ? » a été précurseur dans ce domaine en organisant depuis 4 ans, ces temps d'animation où enfants et adultes se retrouvent pour échanger, se rencontrer, apprendre à se connaître et tout simplement vivre ensemble.

Ces rencontres sont très importantes pour les nouveaux habitants de nos communes. De plus, tous les enfants ayant participé régulièrement à ces moments, ont une intégration plus facile vers l'école car ils ont l'habitude du collectif, retrouvent des visages connus de petits camarades qui ont le même âge, acceptent facilement les règlements et ont l'habitude d'avoir un adulte référent.



Ces temps d'animation ont pris une telle ampleur, que l'Association attend avec grande impatience le nouveau local dont la première pierre a été posée le mardi 17 février, et l'embauche d'une nouvelle animatrice à mi-temps courant 2009 !

« Bambin' où ? » pourra passer une fois par mois dans chaque village et organiser des temps collectifs et des formations réservés aux Assistantes Maternelles !

Temps d'animation : MARDI et JEUDI matin, voir le planning distribué en Mairie (ou sur les sites Internet de la commune de Villié-Morgon et de la CCRB) ou appeler au 06 20 11 55 65

Adhésion annuelle : 8 euros par Assistante Maternelle et 5 euros par famille





AMICALE LAÏQUE
FLEURIE VILLIÉ-MORGON

La saison 2007/2008 n'a pas attendu le mois de juin avec les classements finaux donnant lieu à des montées et des descentes pour vivre des temps forts.

Tout a commencé le dimanche 18 novembre avec l'organisation d'un match de gala, entre les anciens pros de l'OL et une sélection régionale, au profit d'Alexandre Le Bourlay pour aider au renouvellement de son fauteuil roulant. Ce fut un succès populaire avec plus d'un millier de spectateurs qui ont pu assister aux exploits des jeunes retraités que sont Sonny Anderson, Florian Maurice, Christophe Delmotte, Pierre Laigle, Alain Cavéglija entre autres.

Au printemps les -15 ans du club furent sélectionnés pour être ramasseurs de balles à Gerland lors du quart de finale de la coupe de France entre l'OL et le FC Metz.

Pour la saison 2008/2009 toutes les équipes ont été reconduites et le club s'est adjoint les services d'une apprentie, Laurie Lacharme, pour les entraînements des plus jeunes.

Pour vous tenir au courant de la vie du club vous pouvez vous rendre sur notre site internet : www.alfleurie.footeo.com

Voici maintenant les résultats de nos équipes pour cette saison :

débutants participent aux plateaux festifoot sans classement.

poussins n'ont pas de classement pour les matches du samedi. Les tournois leur ont permis de se mettre en valeur avec de nombreuses places de finalistes et plusieurs victoires.

Benjamins : bonne saison à un niveau intéressant.

13 ans : ils avaient connu la descente la saison dernière. Avec un groupe similaire et ambitieux ils terminent 1^{er} de leur poule et accèdent au niveau supérieur.

15 ans : après être montés la saison dernière ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin et à l'issue d'un championnat qu'ils terminent invaincus et 1^{er} c'est une nouvelle montée.

18 ans : cette fois c'est une saison difficile et malgré une entente avec Beaujeu pour avoir un effectif plus étoffé, c'est une descente qui solde la saison.

Seniors : des hauts et des bas tout au long de la saison mais au final chaque équipe conserve sa place dans sa division.

Vétérans : championnat amical avec plusieurs équipes de la région.

Sou des Ecoles Laïques

Depuis de nombreuses années le Sou des écoles finance les sorties scolaires ou l'achat de matériel pour l'école. Une vingtaine de bénévoles, aussi dynamiques les uns que les autres, font vivre cette association où les mots d'ordre sont les projets scolaires et la bonne humeur. Tous les parents du village sont concernés et votre soutien est indispensable au déroulement des activités pédagogiques de vos enfants.



En 2009, la fête scolaire change

Le 06 juin, le spectacle aura lieu à partir de 10h à la salle des fêtes.

Ensuite un apéritif et un barbecue vous seront proposés dans l'enceinte de l'école.

Sans oublier la kermesse l'après-midi.

Prochaines dates

03 avril : cinéma mobile
19 avril : chasse à l'œuf dans le parc
06 juin : fête scolaire
27 juin : gala de danse

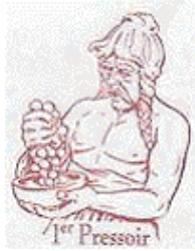
Nous organisons :
Le cinéma mobile
La danse – Le loto
La gymnastique
Les ateliers de saisons
La chasse à l'œuf
La vente d'huîtres et de sapins

Nous gérons :
Le périscolaire
Le centre de loisirs
« les p'tits sou liés »



Association des Producteurs du Cru Morgon

L'association des producteurs du cru Morgon est chargée de défendre l'appellation et d'en faire la promotion.



C'est dans ce but qu'elle organise chaque année la présentation des Morgon de l'année, dans chacun des six climats.

Cette présentation a lieu dans la grande salle du caveau à l'occasion de la foire du 11 novembre. Avant tout destinée aux professionnels, cette manifestation est ouverte également au grand public, et c'est pour certains l'occasion de découvrir les vins produits sur la commune, mais parfois aussi pour les nouveaux venus, de découvrir la grande salle du caveau qui est très demandée en location pour les mariages ou autres manifestations.

En janvier, toujours dans cette belle salle du caveau, nous organisons chaque année, le concours de la Saint Vincent.

Cette année, il a eu lieu le 23 janvier. Chaque viticulteur adhérent peut présenter ses cuvées selon un règlement bien établi. Un jury primaire, composé des différentes professions liées à la viticulture ou à l'œnologie, est chargé de sélectionner les meilleures cuvées. Puis un jury final décerne les récompenses selon un système de points infaillible.

Les lauréats reçoivent leur récompense le lendemain, lors de la soirée vigneronne.

Cette soirée regroupe de 120 à plus 200 convives selon les années. Un menu de fête y est servi, arrosé des meilleures cuvées du caveau. C'est aussi l'occasion pour certains vigneron de remercier leurs meilleurs clients, souvent devenus des amis, en les intronisant « vigneron d'honneur du cru Morgon ».

Cette année, un petit changement de style fut donné à cette soirée, puisqu'un humoriste, Raphael Lacour, imitateur de talent, a animé la salle pour le plus grand bonheur des convives.

Toujours dans un esprit de fête, l'association des producteurs du cru Morgon, renouvellera cette année encore, les soirées d'été au son de différentes musiques, autour d'un barbecue géant, les vendredis de juillet (voir les dates plus précisément en temps voulu).

Espérant rassembler encore plus de monde que lors des deux dernières années, dans un esprit toujours aussi convivial, tout sera fait pour recevoir un maximum de Villiatons et leurs amis, voisins, famille etc...dans la cour d'honneur du château de Fontcrenne, et le parc autour.

Enfin, le cru Morgon sera, comme tous les ans, autour des neuf autres crus, pour la traditionnelle « fête des crus » qui aura lieu cette année à Chénas. Des affiches ou des flyers sont disponibles au caveau pour cette fête « gargantuesque ».

Pour chacune de ces manifestations, nous comptons sur tous les Villiatons, viticulteurs ou non.

Afin de mieux nous connaître, vous trouverez ci-dessous les noms des principaux responsables et leur fonction.

Président : Eric Bulliat

Vice président : Christophe Poulard

Vice président, responsable du caveau : Denis Girardon

Trésorier : Bernard Gonin

Trésorier adjoint : Daniel Bouland

Secrétaire : Bernard Passot

Secrétaire adjoint : Loïc Bulliat

Les membres du conseil sont : Isabelle Aufranc, Caroline Tri-chard-Chavanne, Cédric Lathuillière, Guillaume de Castelnaud, Vincent Flache, Jean-Pierre Ducroux, Jean-Paul Baritel, Maurice Gaget, Christophe Ringuet, Alain Gauthier, Laurent Guillet.

Association des producteurs du cru Morgon
Château de Fontcrenne, 69910 Villié-Morgon,
tel : 04 74 04 20 99 fax : 04 74 04 20 25
e-mail : contact@morgon.fr site : www.morgon.fr

Gym Détente

Elles ne font pas beaucoup parler d'elles et pourtant elles sont une trentaine de dames à se retrouver chaque mardi soir de 19 heures à 20 heures à la Salle des Sports pour des cours de gymnastique douce. Il y règne une bonne ambiance.

Les cours sont dispensés depuis plusieurs années par un animateur très sérieux mais très sympathique. Il y a les cours de gym mais aussi des moments très conviviaux : Le tirage des rois, le repas de fin d'année, les petites marches les soirs d'été etc.

Le Bureau est composé de mesdames : Suzette Loron Présidente, Louise Geoffroy Vice-Présidente, Marie-Eliane Michel Trésorière, Corinne Flache Secrétaire.





L'ADMR un sourire au quotidien

L'association ADMR du Canton de Beaujeu est, depuis début 2007, le fruit de la fusion des associations ADMR de Beaujeu, Régnié et Villié-Morgon. Suite à ce regroupement, et avec l'aide de la Communauté de Communes, nous avons pu nous installer à Lantignié et employer une secrétaire, créant ainsi notre « Maison des Services ».

Aujourd'hui, l'association ADMR du Canton de Beaujeu intervient sur les communes d'Avenas, Les Ardillats, Beaujeu, Chénas, Chiroubles, Emeringes, Fleurie, Juliéas, Jullié, Lantignié, Marchampt, Quincié en Beaujolais, Régnié-Durette, Saint Didier sur Beaujeu, Vauxrenard, Vernay et Villié-Morgon.

Qui peut bénéficier des services de l'ADMR du Canton de Beaujeu ?

Les publics fragilisés, notamment les familles rencontrant des difficultés (une grossesse ou une suite d'accouchement difficile, une naissance multiple, la maladie, l'hospitalisation ou le décès d'un des parents, ...) et les personnes handicapées nécessitant l'aide d'un tiers pour les actes essentiels de la vie quotidienne.

Tous publics, notamment les familles où les deux conjoints travaillent, les jeunes retraités qui souhaitent profiter de leur temps libre, les célibataires qui n'ont pas de temps à consacrer aux tâches domestiques... C'est pour répondre aux besoins de ces publics que l'ADMR propose une large gamme de services à domicile accessibles à tous et particulièrement adaptés aux contraintes de la vie contemporaine : ménage, repassage, garde d'enfant ou aide aux devoirs, accompagnement lors d'une sortie...

Quel est le coût des interventions de l'ADMR ?

L'association établit un devis personnalisé en fonction de la demande

Sous certaines conditions, des prises en charge sont possibles
50% des sommes versées sont déductibles des impôts

Possibilité de payer en CESU pré-financés

Qui sont les personnes qui interviennent à domicile ?

L'association ADMR du Canton de Beaujeu emploie 2 aides à domicile, Nicolle et Bérengère, et 1 TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale), Martine. Ces salariées sont des **professionnelles formées et expérimentées**.

Comment fonctionne l'association ADMR du Canton de Beaujeu ?

L'association est gérée par des bénévoles. Leur fonction étant particulièrement importante pour apporter un service individualisé de proximité et créer du lien social, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Comment contacter l'association ADMR du Canton de Beaujeu ?

Pour toute demande de renseignements sur l'aide à domicile, nous avons des solutions, venez nous rencontrer !

Maison des Services ADMR

Le Cep, Le Bourg 69430 LANTIGNIE

Tel : 04 74 04 87 92 – Fax : 04 74 69 50 93

Mail : mds.lantignie@laposte.net

Horaires de permanence :

Lundi, Mercredi et Vendredi : de 8H30 à 11H30

Mardi et Jeudi : de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30



Les Nounous Villiatonnes ont réussi cette année encore un très joli week-end plein d'animations lors de la 3^{ème} édition du Marché de Noël. Nous remercions encore une fois toutes les associations, les commerçants et les bénévoles pour ce bel événement.

Les bénéfices seront partagés entre plusieurs tiers du monde de la petite et moyenne enfance :

L'école maternelle à qui nous offrons « Animobil »

valeur 550 euros

La classe de Christian Petit « pochette éveil »

valeur 35 euros

P'tits sou liés « atelier fabrication de chocolat de pâques »

valeur 200 euros



Bien sûr pour chacune de ces activités les assistantes maternelles faisant partie de l'association des Nounous Villiatonnes pourront profiter de ces programmes gratuitement avec les enfants qu'elles accueillent ainsi que les leurs..



Un fond de trésorerie est conservé pour le futur Marché de Noël.

Mais nous ne restons pas inactives sur le reste de l'année, vous pourrez donc nous retrouver les **21 et 22 mars prochain pour une bourse puériculture à la salle des fêtes de Villié-Morgon**. Nous souhaitons bien sûr faire aussi des bénéfices que nous partagerons avec d'autres associations comme la halte garderie et la bibliothèque.

Nous souhaitons pouvoir devenir un partenaire fidèle et dynamique pour des activités diverses dans le monde de nos tout-petits.

Numéros utiles

- Pompiers : 18
- Samu / Smur : 15
- SOGEDO : 04.74.61.02.14
- SDEI/SEREPI :
Service Client : 0.810.426.426
Urgences : 0.810.826.826
- EDF : Dépannage : 0.810.333.001
Renseignements : 0.810.050.333
- Paroisse : 04.74.04.23.46
- Maison médicale de garde : 04.72.33.00.33
- Gendarmerie de Beaujeu : 04.74.04.84.31
- Centre des impôts (service du cadastre) : 04.74.65.72.68
- Sous-Préfecture de Villefranche : 04.74.62.66.15
- Préfecture de Lyon : 04.72.61.60.60
- D.D.E. de Gleizé : 04.74.09.41.00
- Maison du Département : 04.74.69.51.63
- Centre anti poisons de Lyon : 04.72.11.69.11

Mairie

Tél. : 04.74.04.21.39 – Fax : 04.74.69.12.38

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h00

E-mail : mairie.villie-morgon@wanadoo.fr

Site de la commune : www.commune-villie-morgon.com

En cas d'urgence :

Monsieur le Maire, Mr SAVOYE Pierre : 04.74.04.21.92
1^{er} adjoint, Mr DAUTUN Frédéric : 06.20.88.10.43
2^{ème} adjoint, Mr LAMURE Thierry : 04.74.69.14.01
3^{ème} adjoint, Mme BOULAND Françoise : 04.74.04.25.23
4^{ème} adjoint, Mr BULLIAT Noël : 04.74.69.13.51
5^{ème} adjoint, Mme LORON Suzette : 04.74.69.12.34

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Villié-Morgon

Les mardis, jeudis et samedis de 14h00 à 18h00

Juliéнас

Les lundis de 14h00 à 18h00 et samedi 8h00 à 12h00

Saint-Didier-sur-Beaujeu

Les mercredis, vendredis et samedis de 14h00 à 18h00

Recette locale des douanes

Téléphone : 04.74.69.13.28
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Santé - Social

Médecin généraliste : Dr CHARVET 04.74.04.28.88
Dentistes : Dr DAUTUN 04.74.04.28.85
Dr GUEX 04.74.04.21.96
Pharmacie : Mme CALOT LATOUR 04.74.04.20.10
Kinésithérapeute : Mr AUBERTIN 04.74.04.24.79
Cabinet des infirmières : 04.74.69.14.19
Sage femme : Mme DENIS 09.62.14.55.94
ou 06.37.01.76.05
Maison de retraite l'Alouette : Mme BOUILLLOT 04.74.69.18.28
Taxis : Mme PIOLLET 06.30.86.04.84
Mr JANIN 06.07.47.25.83

Assistants sociales

Régime général : Mme KERDONCUFF 04.74.69.51.63
MSA 04.74.66.14.74

Trésorerie de Beaujeu

4, rue Général Leclerc - B.P. 16 - 69430 BEAUJEU
Tél. : 04.74.04.80.84 – Fax : 04.74.69.50.27

Lundi : 13h00 à 16h00
Mardi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi : 8h30 à 12h00

La poste

Tél. : 04.74.04.20.73

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h & 14h15 à 16h30
Dernière levée du courrier : 15h45
Samedi : 8h45 à 11h30
Dernière levée du courrier : 11h00



Presse locale

LE PROGRES ⇒ contacter Gérard CHAPOLARD : gerard.chapolard@chello.fr
LE PATRIOTE ⇒ contacter Jean-Pierre GALLIOT : jean-pierre.galliot@chello.fr

Carte grise

Vous venez d'acheter un véhicule ou vous faites une demande de duplicata, il vous faut :

- Carte grise (avec la mention « vendu le » et signature du vendeur)
- Certificat de cession
- Certificat de passage au contrôle technique datant de moins de 6 mois si le véhicule a plus de 4 ans
- Demande de certificat d'immatriculation (imprimé en Mairie)
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile
- Chèque suivant tarif en vigueur à l'ordre du trésor public (renseignez-vous en Mairie)
- Une petite enveloppe affranchie au tarif recommandé en vigueur
- Une enveloppe moyenne affranchie au tarif recommandé en vigueur

Dépôt de vêtements et papiers

Les papiers, journaux, vêtements... doivent être désormais déposés dans les colonnes prévues à cet effet à la zone artisanale les Marcellins (à côté de la déchetterie).

M.S.A.

Permanence le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h (bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école primaire, porte de gauche).

Tarifs de location des locaux communaux

Location de la salle des fêtes et salle des boules

	Habitants de la commune		Extérieurs à la commune	
	24 heures	48 heures	24 heures	48 heures
Totalité de la salle des fêtes	390 €	550 €	595 €	930 €
1 ^{ère} partie (côté bar)	280 €	370 €	400 €	590 €
2 ^{ème} partie (coté scène)	240 €	325 €	383 €	590 €
Salle des boules	180 € le week-end		270 € le week-end	

Location de la salle des sociétés

Elle est exclusivement réservée aux habitants de la commune : 30 € la ½ journée
50 € la journée

Gastronomie - Hébergement



- Le Café du Beaujolais 04.74.69.14.76
- L'Atelier du Cuisinier 04.74.62.20.76
- Le Relais des Caveaux 04.74.04.21.77
- Hôtel Restaurant Le Villon 04.74.69.16.16
- Restaurant Le Morgon 04.74.69.16.03
- Auberge du Col du Truges 04.74.69.92.51

Chambres d'Hôtes



- Agnès FOILLARD 04.74.04.24.97
- Monique et Bernard PASSOT 04.74.69.10.77
- Jean-Paul BALDECK 04.74.04.24.64
- Jean-Paul GRILLET 04.74.69.10.52
- Virginie PERANI 08.74.66.85.05
- Thibault ROUX 06.66.05.90.52

Gîtes de France

- Katy et Jean-Luc GAUTHIER 04.74.69.92.39
- Mireille et Daniel RAMPON 04.74.69.11.02
- Maurice et Noëlle PASSOT 04.74.04.20.27
- Monique et Marcel BOREAS 04.74.04.21.45
- Marie Odile et Henri SERVAGE 04.74.69.14.80
- Chantal et Joël LACOQUE 04.74.69.16.52
- Mireille et Guy PERRAUD 04.74.69.13.90
- Marie-Thérèse et Roland LARGE 04.74.04.22.93
- Odile MELINON 04.74.69.90.88
- André et Michèle BODILLARD 04.74.69.13.10

Carte nationale d'identité

La demande est à faire à la Mairie de son domicile, avec :

- acte de naissance
ou
- livret de famille des parents de l'intéressé + livret de famille de l'intéressé
- deux photos d'identité de moins de trois mois, de bonne qualité, tête nue et de face dans l'axe de la photo (pas de photo scannée)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau... quittance de loyer)
- la carte d'identité périmée
- pour les enfants mineurs : carte d'identité ou autre document avec photo des parents
- taille
- éventuellement : déclaration de perte ou de vol
- en cas de perte, de vol ou de non présentation de l'ancienne carte, un droit de timbre de 25 € est demandé.

Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie pour les signatures du dossier et le relevé d'emprunte digitale.

La validité est de 10 ans. Le délai d'obtention est variable : compter 1 mois ½ à 2 mois.

Passeport

- acte de naissance
- deux photos d'identité de moins de trois mois, de bonne qualité, tête nue et de face dans l'axe de la photo (pas de photo scannée)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau... quittance de loyer)
- passeport à renouveler ou carte d'identité
- pour les enfants mineurs : carte d'identité ou autre document avec photo des parents
- taille, couleur des yeux
- éventuellement : déclaration de perte ou de vol
- timbre fiscal :

88 € pour les personnes majeures
40 € pour les personnes mineures de 15 ans et plus
19 € pour les enfants de moins de 15 ans

Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie de son domicile. Le délai d'obtention est de 3 semaines à 1 mois.

La validité est de 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

Autorisation de sortie de territoire

Elle est délivrée par la Mairie de la commune de résidence, sur présentation du livret de famille par l'un des deux parents.

Cette autorisation est obligatoire pour les enfants mineurs devant se rendre à l'étranger non accompagnés par un de leurs parents.

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : le bourg
- Vendredi : toute la commune sauf « La Croix de Chèvre » et « La Bêche » collectés le jeudi

Recensement militaire

En vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille de leurs parents.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune ainsi que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans peuvent s'inscrire en Mairie : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Extrait de naissance, mariage, décès

Demande à adresser à la Mairie du lieu où a été établi l'acte. L'extrait ou la copie de l'acte de décès peut être délivré par la Mairie du domicile de la personne défunte.

Déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégorie

Les détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux doivent déposer une déclaration en Mairie. Cette déclaration est obligatoire pour les chiens faisant l'objet d'une classification :

- 1^{ère} catégorie : chiens d'attaque (Pit-bulls, Boerbulls et Tosa, sans pedigree)
- 2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense, chiens de race Staffordshire Bull Terrier (avec pedigree), Staffordshire Terrier Américain (avec pedigree), Rottweiler (avec ou sans pedigree) race Tosa, assimilables à la race Rottweiler).

Associations ou services	Responsable	Téléphone
Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	M.A. CIMETIERE	04.74.69.15.10
Au Village	André CHAVY	04.74.04.20.30
Amicale des Commerçants	Gérard PRESUMEY	04.74.04.20.46
Anciens Combattants (A.R.A.C.)	Bernard LACOQUE	04.74.04.22.26
Anciens Combattants (C.A.T.M.)	Pierre GAUVINEAU	04.74.69.10.39
Archers de la Grappe Villiatonne (Tir à l'arc)	Maurice GARDIENNET	04.74.69.82.63
Halte Garderie	Françoise ROSE	04.74.69.13.22
Association des Donneurs de Sang	Andrée CINQUIN	04.74.69.10.41
Association Sportive Bouliste	Paul BERGERON	04.74.69.15.38
Atelier Cord'Amie (instrument à cordes)	Michèle LAUT	04.74.04.21.99
BAMBIN'OU ? (Relais Assistante Maternelle)	Séverine DESMURES	04.74.69.86.15
BASKET	Bernard METRAT	04.74.69.84.26
CAVEAU	Denis GIRARDON	04.74.69.10.99
Chorale IN VINO MUSICA	Yvette DEPARDON	04.74.66.83.52
Centre de loisirs : Aux P'tits Sou Liés	Aurélié SAADI	06.64.76.56.36
Chemins et racines (sentiers pédestres)	Véronique TOURNIER	06.32.23.51.29
Clique des Sapeurs Pompiers	Noël BULLIAT	04.74.69.13.51
Comité Cycliste	Eric BULLIAT	04.74.69.15.92
Comité de Jumelage	Marie-Eliane MICHEL	04.74.04.20.60
Comité d'Entraide	Michel RUET	04.74.04.21.35
Conseil des Parents d'Elèves	Yves BLETON	04.74.04.22.14
Cru Morgon	Eric BULLIAT	04.74.69.15.92
Danse Sou des Ecoles	Nelly CHAVY	04.74.69.13.05
Ecole de Musique	Alain GAUTHIER	04.74.69.15.87
Eléphant de poche (Théâtre)	Isabelle AUGIER JEANNIN	06.83.36.02.11
Football Club	Laurent GOUILLON	04.74.69.81.02
Gym Sou des Ecoles	Josiane ROLLET	04.74.69.11.17
Gym Détente	Suzette LORON	04.74.69.12.34
Harmonie LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS	Alain GAUTHIER	04.74.69.15.87
Judo Club	Jean-Luc GAULIER	04.74.67.30.16
Les Nounous Villiatonnes	Karine ALACOQUE	09.63.50.46.56
Périscolaire	Sandrine et Aurélié	06.29.70.59.46
Portage des Repas	A.I.A.S.A.D.	04.74.69.27.72
Resto du Cœur	Mme MIRABITO	04.74.04.80.60
Société de Chasse	Laurent GAUTHIER	04.74.69.16.80
Société de Pêche	Daniel DUTHEL	04.74.04.21.64
Sou des Ecoles	Boris MATTENET	04.74.04.21.86
Tennis Club	Monique BOREAS	04.74.04.21.45
U.F.F. Femmes Solidaires	Nicole JAMBON	04.74.04.20.02
YOGA	Odette LATOUR	04.74.04.21.26

Sapeurs Pompiers

Le centre d'intervention des sapeurs pompiers de Villié Morgon a évolué considérablement au cours de l'année 2008.

Cinq nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe :

- Cyrille BERNARDO (mutation du centre de Régnié-Durette qui vient de terminer une formation d'officier)
- Jocelyn ALACOQUE (nouvel habitant de la commune et ancien pompier à Arnas)
- Trois jeunes dynamiques de notre commune (Alice LAMURE, Maxime BULLIAT et Alexis THEVENET)

Un **nouveau véhicule de lutte contre les incendies** (Fourgon Pompe Tonne – FPT) est arrivé en fin d'année armé aux normes exigées et avec une puissance adaptée à notre couverture opérationnelle.

Une formation toujours plus importante :

- 1480 heures de formation de maintien des acquis (FMA)



La formation requise pour rejoindre la grande famille des Sapeurs Pompiers demande de plus en plus de technicité, de connaissance et de temps. A ce jour, toute nouvelle recrue doit passer par 35 jours de formation afin de traiter :

- l'utilisation des matériels divers et principes généraux d'intervention
- le secours à personnes
- la lutte contre les incendies

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Villié-Morgon vous remercie de votre générosité pour nos calendriers.

Le Cercle de la Butinière

Depuis plusieurs années le Cercle de la Butinière est en sommeil, il existe toujours mais sans activité pour les Seniors de notre village et beaucoup sont partis trouver ces activités dans d'autres villages aussi la municipalité et plusieurs personnes aimeraient que le club renaisse. Il fut créé en 1977, la première présidente fut mademoiselle Savoye.

Le but premier du club était de réunir les aînés pour leur procurer des loisirs, rompre la solitude en partageant un moment de

Le nombre d'interventions réalisées au cours de l'année 2008 a lui aussi considérablement augmenté avec 129 ordres de départ.

2009 sera une année riche en événements pour le centre d'intervention de Villié-Morgon avec notamment :

Le regroupement des centres d'intervention de Villié-Morgon et Chiroubles le 4 avril prochain pour atteindre un effectif de 35 membres actifs dirigé par

- Le lieutenant Noël BULLIAT – Chef de Centre
- L'adjudant Gilles MEZIAT – Adjoint du chef de centre



La formation, avec de grandes évolutions prévues pour de nombreux Pompiers.

- Daniel CHAVY et Rodolphe MARY effectuent actuellement une formation d'Officier (6 semaines de formation à l'Ecole Départementale de Lyon ainsi qu'à l'Ecole Nationale d'Aix en Provence)
- Olivier DEPARDON et Christophe SORNAY partiront prochainement faire une formation de Sous-Officier (2 semaines de formation dans le secteur)
- Romaric AUFRANC, Alexandre COSTA et Landry PERRAUD partiront quant à eux 1 semaine au CS de Belleville pour une formation de Chef d'équipe.

Des **travaux de rénovation** (Peinture, sols et isolation de la salle de formation) sont prévus pour le premier semestre de cette année 2009 afin d'améliorer le confort des équipes **dans l'attente d'une nouvelle caserne.**

Convivialité, rencontrer des compagnons de jeux, voyager ou tout simplement bavarder.

Avec l'évolution de notre société, les clubs ont évolué et peuvent faire appel à des intervenants qui font travailler la mémoire, l'équilibre, la révision des panneaux du code de la route etc. La liste n'est pas exhaustive et toutes les idées seront les bienvenues. Vous trouverez dans ce bulletin Municipal un petit questionnaire à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou au secrétariat, soyez nombreux à répondre. Merci.

Suzette Loron

Comité de Jumelage

Le protocole de jumelage entre Villié - Morgon et Sasbachwalden (Allemagne) a été signé en 1967, par la volonté de personnes qui croyaient déjà à l'Europe.

Sasbachwalden est un village fleuri de 2500 habitants au nord de la Forêt Noire. Ses ressources sont la vigne, les arbres fruitiers et le tourisme.

De nombreuses rencontres ont lieu au niveau des municipalités, des associations.

Depuis 15 ans sont organisées des rencontres internationales d'adolescents de 15 à 17 ans. Nous changeons de pays chaque année. Allemands, Italiens, Hollandais, Lituaniens, Tchèques, Polonais et Français s'y retrouvent. Ce séjour d'une semaine est très riche en échanges

Bureau actuel :

Présidente : Marie-Eliane MICHEL
 Vice présidents : Louise GEOFFROY, Jean-Paul GAUTHERON
 Trésorier : Bernard BOREAS
 Trésorier adj. : Françoise DA CRUZ
 Secrétaire : Martine GENTY
 Secrétaire adj. : Paul MICHEL



Si vous avez envie de découvrir l'Allemagne, un peu l'Europe, venez nous rejoindre. Nous avons besoin d'idées nouvelles...

La halte garderie *Les P'tits Bouchons*, gérée par une association de parents (loi 1901) accueille les enfants issus de familles domiciliées dans l'un des 17 villages de la Communauté de Communes de Beaujeu, quelle que soit leur situation; les enfants porteurs de handicaps ont également leur place chez nous.



Cet accueil concerne les enfants de 3 mois à 6 ans sur des temps pouvant aller de quelques heures par semaine à 6 demi-journées ou 3 jours pleins, selon les besoins des familles et les disponibilités de la structure (12 à 14 places actuellement)

La halte-garderie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermeture 4 semaines en août et 1 semaine à Noël)

Cinq professionnelles (une directrice éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et deux titulaires du CAP petite enfance) assurent un relais entre l'enfant et les parents en tenant compte des besoins de chaque enfant, de son rythme, de son développement en assurant ainsi un accueil personnalisé et en prenant en considération les attentes des parents.



Outre la participation financière des parents, les ressources de la structure proviennent de ces trois principaux partenaires: la Communauté de Communes de la région de Beaujeu, la CAF et la MSA.

En concertation avec l'équipe, le Conseil d'Administration propose au cours de l'année diverses manifestations afin de récolter des fonds qui serviront à améliorer le quotidien des enfants.



Les travaux de construction de la nouvelle structure multi accueil ont commencé.

Elle devrait ouvrir ses portes début 2010.

Elle sera toujours gérée par l'association de parents.

Sa capacité d'accueil sera de 20 places.

Les Assistantes Maternelles regroupées au sein du Relais d'Assistances Maternelles (RAM) y auront aussi leur place.

Association de Parents, Halte-Garderie

58, rue du Château de Fontcrenne – 69910 Villié -Morgon

☎ 04.74.69.13.22

Les p'tits Sou liés...

...un centre de loisirs dans notre village...
 ...qui accueille les petits de 2 ans jusqu'aux grands de 11 ans...
 ...tous les mercredis et chaque vacances scolaires...
 ...activités manuelles, ateliers d'expression, sorties exceptionnelles, grands jeux sportifs...



...mais aussi des voyages au pays des lutins, des extra-terrestres et des poissons...
 ...des ateliers de citoyenneté avec la mini ville des p'tits Sou liés où les enfants jouent aux grands...



Nous vous y attendons dans les locaux de l'école maternelle, les matins entre 7h30 et 9h30 jusqu'au soir entre 17h et 17h30 Pour une journée complète à 13.50 € pour les villiatons avec le repas et le goûter

Téléphone : 06 29 70 59 46

Sou des écoles

Ecole élémentaire (classe des CM2)

À l'école, le mardi 3 février, nous avons fêté " The pancake day ", c'est anglais et ça se passe toujours le 1er mardi du mois de février contrairement à la Chandeleur, qui se passe toujours le 2 février. Autrefois, c'était une fête religieuse qui signifiait le jour des chandelles, de la lumière. Puis, elle est devenue une fête en l'honneur de la déesse de la fécondité. Elle se célébrait à la lueur de torches et autour d'une galette de céréales. Mais aujourd'hui, en France et dans une grande partie du monde, c'est la grande fête des crêpes !

Avec la maîtresse, en séance d'anglais, on a appris du vocabulaire concernant les **ustensiles**, une **poêle** (a pan), un **fouet** (a whisk), a **ladle** (une louche) et les **ingrédients** nécessaires à la préparation de la pâte à crêpes **la farine** (the flour), **les oeufs** (the eggs), **le lait** (the milk), **le sucre** (the sugar) mais aussi, **les confitures** et tout ce qui permet de napper une crêpe, **la confiture de fraises** (strawberry jam), **le miel** (honey), **le sirop d'érable** (mapple sirup), **la pâte à tartiner** (spread). Une crêpe et un pancake, c'est un peu différent. Un pancake, c'est une grosse crêpe, beaucoup plus épaisse. La pâte à pancakes contient moins de lait. On a également appris à comprendre une recette en anglais grâce à des verbes d'actions comme, **battre** (to mix), **verser** (to pour), **to grease** (graisser)...

Le matin, donc, nous avons préparé la pâte par groupe de 5 en essayant de parler anglais. On s'était réparti les rôles. Il y avait un mesureur, un mélangeur, un verseur, un élève qui ferait cuire les crêpes l'après-midi... Les 5 pâtes ont ensuite été mélangées dans un immense saladier et se sont reposées pendant que nous travaillions.

L'après-midi, nous avons fait cuire les crêpes. 3 élèves de la classe avaient apporté des appareils où l'on pouvait faire 6 crêpes à la fois. Heureusement, car nous sommes 30 dans la classe. Les élèves qui n'avaient pas préparé la pâte à crêpes le matin ont fait cuire les crêpes et ont servi les élèves de la classe.



Et puis, comme nous sommes très gourmands, nous avons fait de notre pâte à pancakes une pâte à crêpes, nous avons rajouté du lait ! De cette façon, nous avons pu découvrir toutes les confitures que nous avons apportées (gelée de coings, confiture de mûres, de pissenlit, de chataignes, sirop d'érable, miel et un gigantesque pot d'une célèbre pâte à tartiner au chocolat...).

Nos crêpes étaient délicieuses et ce fut un très bon moment. Nous ne serons peut-être pas riches grâce à ça mais ça nous fera de bons souvenirs !



Une comptine que nous avons appris pour l'occasion

Mix a pancake
 Stir a pancake
 Pop it in the pan
 Fry a pancake
 Toss a pancake
 Catch it if you can !

- Pour the paste in the pan with the ladle and fry the pancake.

The pancakes paste :

4 glasses of flour
 1 glass of sugar
 4 glasses of milk
 3 eggs
 some oil
 some vanilla

1- Put the flour and the sugar in the large bowl and mix with the whisk.
 2- Break three eggs in the large bowl and mix.
 3-Pour the milk in the large bowl and mix.
 4- Pour the milk oil on the paint brush and grease the pan.

L'école Saint Joseph

Cette année, 38 élèves ont repris le chemin de l'école répartis en 2 classes :

Mme RICHARD, pour la deuxième année a en charge la classe de CE1-CM2

Mme REMUET est pour la cinquième année la maîtresse des élèves de maternelle et de Cp. Elle est aussi la directrice de l'école depuis 2 ans.



Les activités extra-scolaires :

une classe verte pour le mois de Mai !

Nous partirons **les 18-19-20 Mai 2009** dans la Drôme pour un stage de découverte de la musique dans le monde, des moyennes sections jusqu'aux C.M.2. Et nous allons aussi explorer la Drôme.

Nous allons assister aussi au spectacle de Pierre et le loup à l'auditorium de Lyon.

D'autre part, nous préparons un défi lecture avec l'école de Fleurie.

Une soirée de Noël à Villié Morgon

A 18h45, le vendredi 19 décembre à la salle de Villié Morgon, les parents emmènent les enfants pour qu'ils se préparent pour le spectacle. Et les enfants ont commencé à chanter des chants de Noël et le public a applaudi. A la fin des chants, le père Noël est arrivé avec ses cadeaux: des mandarines; des papillotes; une brioche et du chocolat. Nous les avons mangés.

Ensuite, parents et enfants ont partagé un repas pour fêter Noël.

Pour cela, notre maîtresse nous a lu un livre: « Akavak ». Après chaque chapitre, nous avons inventé des questions. Et nous allons les confronter avec l'école de Fleurie.

MARCHE DE L'ESPOIR

Cette année, elle aura lieu le **Dimanche 29 mars**, organisée par l'association « Chemins & Racines », avec le concours des Associations Villiatonnes, du Caveau et de la Mairie, comme il est de coutume.

Le bénéfice de cette journée conviviale ira à l'association :

"Un sourire, un espoir pour la vie"

au profit d'enfants atteints de maladies graves et souvent incurables.



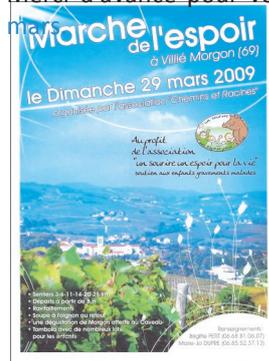
Pour information, le bénéfice de la marche de l'an dernier, remis à l'association "Rêves" a permis à un enfant, victime d'une de ces maladies, de réaliser son rêve :

Un safari au KENYA.

Réservez donc cette journée du 29 mars pour venir vous promener sur nos sentiers, ou simplement boire un café ou un verre de Morgon à la buvette. Vous serez les bienvenus et participerez à cette action de solidarité au profit d'enfants gravement malades.

Nous comptons sur votre générosité pour apporter gâteaux, bouteilles de vin et objet divers pour la tombola et les ravitaillements. A déposer le samedi 28 mars en Mairie ou l'après midi à la salle des fêtes.

Merci d'avance pour votre participation et **rendez-vous le 29**



L'association Chemins & Racines

La Maison Familiale Rurale

Réussir autrement sa formation

La Maison Familiale Rurale (M.F.R) est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^{ème}, 3^{ème}, BEP(A), Bac professionnel). Les jeunes ou les adultes présents dans la Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon sont soit des élèves sous statut scolaire du ministère de l'agriculture (127), soit des apprentis dans une formation du ministère de l'éducation nationale.

La Maison Familiale Rurale se caractérise par sa pédagogie et une approche éducative spécifique qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des maîtres de stage, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs ...

L'établissement est sous la responsabilité d'une association type loi 1901 dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants mais aussi des professionnels, représentés dans un conseil d'administration qui veille à l'application des objectifs de l'établissement :

- Former des jeunes ou des adultes,
- Les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- Favoriser un développement durable des territoires et participer à son animation.

L'Association "Au Village "

L'Association existe depuis 1994 à l'initiative de Mme LABRUYE-M.A qui en fut la Présidente jusqu'en Février 2008. Le but de cette association est d'organiser et participer à divers activités et services, pouvant apporter à tous et à chacun un peu de " mieux vivre " au village.

Actuellement le conseil d'administration est composé de 9 membres:

Président : Mr CHAVY André

Vice-présidente: Mme LACOUTURE Paulette

Trésorière: Mme SORNAY Christiane

Trésorier adjoint: Mr GAY Félix

Secrétaire: Mr MICHEL Paul

Secrétaire adjointe: Mme DESVIGNES Odette

Membres actifs: Mme CHATELET Renée, Mme GUILLET Marie-Thérèse, Mme DESHAYE Madeleine .

L'activité 2008 fut intense au sein de l'Association. C'est **46 personnes qui découvrent Paris fin mai**, avec visite de Versailles et

La Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon c'est aussi 22 personnes, formateurs, secrétaires, responsables de collectivité... qui, chacun par son action de tous les jours, favorise l'épanouissement des jeunes accueillis et contribue dans son rôle à l'éducation à la citoyenneté, à la prise de responsabilité et à l'apprentissage de l'autonomie.

Cette année, et pour la rentrée scolaire 2009, La Maison Familiale Rurale s'engage dans la réforme de la voie professionnelle et proposera à ses élèves :

- Les classes de 4^{ème} (accessibles à partir d'une classe de 5^{ème}) et de 3^{ème} (accessibles d'une classe de 4^{ème}) véritable plate forme d'orientation, qui permettent de motiver les jeunes, et favoriser l'émergence d'un véritable projet professionnel.
- Une classe de seconde professionnelle Vente conseil déclinée sous deux options : vente d'animaux de compagnie et commerce qui permet de poursuivre sa scolarité vers un Bac

Pro Technicien Conseil Vendeur en Animalerie par la voie scolaire ou le Bac Pro Commerce par la voie de l'apprentissage.

Ce nouveau cursus permettra à nos futurs élèves de préparer sur trois années deux diplômes : Un baccalauréat Professionnel et un diplôme intermédiaire (en fin de classe de première) un BEP ou un CAP.

Le Baccalauréat commerce par apprentissage (sur 2 ans, accessible pour les élèves en fin de première ou titulaire d'un BEP ou un CAP).

Nos **PORTES OUVERTES du 14 mars 2009** (de 09 h à 18 h) sont pour nous une véritable occasion pour vous rencontrer, vous présenter notre structure, notre pédagogie, et nos projets.

ses salons somptueux, son parc. Le premier étage de la Tour Eiffel et Paris vu d'en haut. Navigation en bateau mouche. Les célébrités mondiales au Musée Grévin. Une soirée au "Caveau de la République" nous montre un théâtre de l'humour. En Octobre 42 participants apprécient le dîner spectacle au MOULIN BLEU à Thiers.

Début décembre presque la totalité des membres participent au repas de fin d'année à la Maison des Beaujolais de St Jean d'Ardières, où un animateur nous montre ses talents de chanteur avec de nombreux dégagements.

Pour 2009 l'activité continue et un voyage est programmé pour aller visiter le BORDELAIS du lundi 25 mai au vendredi 29 mai 2009. Les Inscriptions sont ouvertes. Contacter un membre du bureau.

Ecole maternelle

Piscine : Les grandes sections débutent un cycle de 15 séances de piscine à partir du 3 février. Il partiront en car à la piscine intercommunale de Belleville-sur-Saône en compagnie de la Maîtresse Anne Matillat et de Séverine Richard qui a passé l'agrément éducation nationale.

Classe verte : Les Grandes Sections partiront du 25 au 29 mai 2009 au centre équestre à Laizé en Saône-et-Loire. Une grande aventure qui aura deux thèmes principaux : le poney avec équitation les après-midi et le milieu environnant (paysage, flore, faune) les matins. Ils partiront avec les CE 2 de Mme Has et seront accompagnés par 6 adultes qui encadreront les 48 enfants.

La soupe au caillou : Pour leur petit déjeuner mensuel les Grandes Sections ont préparé une excellente soupe au caillou. C'est la recette du Papy à Anne. Ils ont été acheter les légumes sur le marché, puis les ont épluchés et lavés avant de faire cuire la soupe dans deux marmites.



Vendredi matin, ils sont venus dans les classes des petits et des moyens pour faire déguster leur soupe à tous les enfants qui se sont régalés. Malheureusement on n'a pas pu goûter le caillou car il n'était pas assez cuit et la maîtresse n'a pas pu le couper.

La recette de la soupe au caillou : Une marmite avec de l'eau et un gros caillou bien lavé. Des poireaux, des carottes, du chou, des pommes de terre, du céleri, des topinambours, des navets longs et ronds, du persil, un panais, et un peu de sel. Laisser cuire longtemps à feu doux.

GOURMANDISE chez les petits-moyens

La compagnie villiatonne « L'éléphant de poche » a choisi ce thème cette année et nous a proposé des ateliers d'initiation au théâtre, que nous avons accepté bien volontiers ! Il s'agit d'explorer l'univers des goûts salés et sucrés, à travers divers contes et textes littéraires. Cela va du « Petit chaperon rouge » aux ogres, en passant par « Charlie et la chocolaterie » par exemple, et bien d'autres délices encore !

Les enfants vont apprendre à être créatifs sur scène, à s'écouter, à respecter le travail de l'autre, à avoir confiance en eux, à exprimer des sentiments, contrôler des émotions... tout cela grâce à l'intervention de la comédienne.

L'aboutissement de ce travail devrait être une représentation, à laquelle vous viendrez nombreux nous l'espérons ! Nous en profitons pour remercier Mmes Mattenet et Augier-Jeannin, sans qui le projet ne pourrait aboutir.

Alerte incendie : Toute l'école maternelle a été évacuée dernièrement. Pas de soucis, il s'agissait d'une alerte incendie pour apprendre aux enfants à sortir calmement en cas d'incendie. Christian a mis la sirène en route et les enfants de chaque classe sont rapidement sortis sous la conduite de leur maîtresse et des ATSEM. Les Tout-Petits, les Petits et les Moyens ont utilisé les portes donnant sur la cour. Les Grands quant à eux sont descendus par l'escalier de secours en colimaçon. Un exercice périlleux qui s'est bien déroulé. Un fois dans la cour, les maîtresses ont fait l'appel pour vérifier si tout le monde était bien sorti. L'exercice s'est déroulé en 1 minute et 48 secondes.



Les actions de l'amicale des commerçants !

Toujours avec l'idée d'animer notre village l'amicale des Commerçants cette année encore aura fait son possible pour créer des animations avec ses clients et concitoyens. L'entente qui règne entre les commerçants a permis cette année de faire une sortie sportive mini-golf à Montmerle. En fin de soirée nous nous sommes retrouvés beaucoup plus nombreux autour d'un bon dîner.

Nous avons organisé une nouvelle animation avec l'aide de la



CCI (Chambre du Commerce et de l'Industrie) au mois d'octobre : Mon Commerçant, Mon Environnement, les lots étaient un VTT, des rollers, kit de rando etc..... nous avons eu la joie de remettre le VTT à Monsieur Sanchez de la Chapelle de Guinchay.

Au mois de novembre l'ancien bar hôtel le Baudelaire a rouvert ses portes, Mr Gerber a repris l'établissement sous l'enseigne « l'atelier du cuisinier ». Nous avons renouvelé la vente de Marrons chauds au centre du village le 13 décembre en même temps que le marché de Noël.

Le 24 février nous avons organisé notre 12eme carnaval .Dès le

début de la matinée les membres de l'amicale étaient déguisés dans leurs commerces, pendant que certains déambulaient déjà dans les rues du village. A 12h nous nous sommes rendus à la maison de retraite où nous avons été accueillis bras ouverts par les pensionnaires. Ensuite nous nous sommes dirigés



au restaurant scolaire où nous avons rencontré les enfants de la maternelle et les CP-CE1 qui terminaient leur repas. L'ambiance était déjà bien installée lorsque les plus grands sont arrivés. Après avoir bien chauffé la salle nous sommes repartis en souhaitant bonne chance au personnel de service.

Les enfants, leurs parents et grands-parents ainsi que de nombreux membres d'associations nous ont rejoints à 18h sur la place pour la parade. Pour la première fois nous avons fait brûler

monsieur Carnaval sous la surveillance de nos pompiers devant le regard médusé de tous les participants . Nous nous sommes ensuite tous retrouvés à la salle des fêtes autour du verre de l'Amicale .

Les commerçants remercient tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée et vous donnent rendez vous l'année prochaine.

L'AMICALE DES COMMERCANTS

Séance du 12 novembre 2008**Subvention Ecole Saint Joseph**

Elle est versée proportionnellement au nombre d'élèves, sur la base du coût d'un élève dans les écoles publiques de la commune.

La subvention 2009 à l'école Saint Joseph se montera à 12239,14€, y compris une quote-part d'un 1/5 en rattrapage sur cinq ans d'une année non versée dans le passé.

Mise en place du règlement de la cantine.

Le conseil a voté unanimement le texte du règlement de la cantine scolaire, dont la mise en place sera faite en début d'année.

Ce règlement a pour objectif de favoriser la prise du repas dans des conditions les plus agréables possible pour tout le monde.

Séance du 10 décembre 2008**Acquisition d'un terrain**

Le conseil autorise le Maire à signer une promesse de vente avec Mme Foillard pour un terrain de 802m2 au prix de 35€/m2 afin de créer une rue entre la maison familiale et la SASPA.

Cabinet pour travaux d'assainissement

Une consultation a été ouverte pour nommer un cabinet d'études pour la prise en charge des travaux d'assainissement suivants :

Prolongement des antennes tout-à-l'égout du Colombier et Fondlong (montant estimé des travaux 130 000€)

Installation d'une station d'épuration sur Morgon, et construction des antennes (tuyaux) pour récupérer les eaux usées de Morgon le Haut (montant estimé des travaux 330 000€)

Le total de 460 000€ est subventionné à 45% par le Conseil Général.

Location de la salle des sociétés

Suite à plusieurs demandes dans ce sens, le tarif de location de la Salle des sociétés est fixé à : 30€ la demi-journée , 50€ la journée, caution 100€

Subventions aux associations au titre de l'année 2008 :

Sou des Ecoles 603 € - Comité d'entraide 397 € - Harmonie 397 € - Basket 397 € - Football club 397 € - Association sportive du Collège 321 € - Comité de Jumelage 321 € - Association des Donneurs de Sang 321 € - Comité Cycliste 321 € - Amicale Bouliste 321 € - Chorale In Vino Musica 321 € - Association d'aide à domicile 321 € - Conseil de parents d'élèves 321 € - Anciens Combattants C.A.T.M. 200 € - Judo 200 € - Archers de la Grappe Villiatonne 100 € - société de pêche 100 € - Association cord'amie 100 € - Centre anticancéreux L. BERARD 71 € - Association sport et loisir des handicapés physiques du Beaujolais 71 € - Association Valentin HAUY 31 € - Comité d'entraide et d'éducation sanitaire pour la lutte contre les maladies respiratoires et la tuberculose 16 € - Comité de jumelage Beaujolais Kalarach (cotisation) 61 €.

Séance du 13 Janvier 2009**CCAB**

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le CCAB sous réserve d'accord sur les actions envisagées. Une réunion avec le CCAB est organisée sous 10 jours afin d'en discuter.

Chauffage salle des Sports

La facture gaz de décembre pour la salle des sports s'élève à 5 000 € pour une température obtenue de 10/12°C. Le Conseil décide de faire faire un bilan énergétique du bâtiment.

Séance du 25 février 2009**Subventions aux associations au titre de 2009**

Le Conseil décide de reconduire les montants attribués en 2008 (voir plus haut).

Subvention périscolaire

Comme chaque trimestre, pour équilibrer le bilan du périscolaire, une subvention est attribuée au Sou des Ecoles. Le montant de cette subvention pour le 4ème trimestre 2008 est de 2 512.22 €.

Subvention Centre de Loisirs

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de subvention ni de prendre en charge les heures de ménage pour le Centre de Loisirs comme demandé par la directrice des P'tits Sou Liés. Le conseil municipal précise qu'il souhaite s'entretenir avec le président du sou des écoles pour voir le financement de cette association.

Par contre, le Conseil décide d'attribuer une subvention de 2.00 € par jour et par enfant de Villié-Morgon :

- Au centre aéré de Belleville (Amicale Laïque de Belleville)
- Au centre aéré de Vernay (Amicale Laïque de Beaujeu)
- Aux colonies de vacances UFOVAL (UCOL de Beaujeu) et autres colonies de vacances le cas échéant.
- Une subvention de 4.00 € par jour et par enfant de Villié-Morgon pour le Centre de Loisirs de Villié-Morgon.

Subvention école primaire

Une subvention globale de 3 668€ est accordée à l'école primaire pour organiser des classes vertes et sorties culturelles.

Installation d'une aire de jeu dans le parc

Le Conseil Municipal approuve le projet d'installation d'une aire de jeux pour le parc en remplacement du toboggan. Cette aire de jeux est conçue pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Le coût approximatif de cette aire de jeu est de 20 000 € HT. Dans le cadre du contrat triennal avec le département, une subvention de 30 000€ est disponible. Il est donc proposé de compléter cette aire de jeux avec l'achat d'une tyrolienne. Cette idée est mise à l'étude.



Agenda

Mars

Samedi 21 &
Dimanche 22
Dimanche 29
Bourse puériculture organisée par les Nounous Villiatonnes, Salle des Fêtes
Marche de l'Espoir au profit de l'association « Un sourire, un espoir pour la vie », Salle des Fêtes

Avril

Samedi 4
Dimanche 5
Mardi 7
Vendredi 17
Dimanche 19
Soirée dansante du Basket, Caveau
Concours de belote de la classe en 4, Salle des Fêtes
Don du sang de 9h à 12h30, salle des fêtes
Concert de l'Harmonie, Salle des Fêtes
Chasse à l'œuf dans le Parc : Sou des écoles

Mai

Vendredi 8
Samedi 9
Samedi 16
Dimanche 17
Samedi 23
Dimanche 24
Armistice 1945 - Cérémonie officielle dans le Parc
Brocante annuelle de l'Harmonie, salle des fêtes
Représentation théâtrale organisée par l'Eléphant de Poche, salle des Fêtes
Kermesse et portes ouvertes de l'Ecole Saint-Joseph
Concert de l'Harmonie, Saint-Joseph
Fête de la Terre, Salle des Fêtes
Concours de Pétanque des CATM, Boulodrome
Arrivée du Tour du Beaujolais, Salle des Fêtes

Juin

Samedi 6
Dimanche 7
Vendredi 12
Samedi 13
Dimanche 14
Lundi 15
Vendredi 19
Samedi 20
Vendredi 26
Samedi 27
Fête scolaire, Salle des Fêtes
Elections Européennes, Salle des Fêtes
Don du sang de 16h45 à 19h15, salle des fêtes
Etappe Beaujolaise, Salle des Fêtes
Tournoi de Basket des Séniors, Salle des Sports et terrain de sports
Elections Européennes, Salle des Fêtes
Tournoi de Basket des Juniors, Salle des Sports et terrain de sports
Spectacle de fin d'année du Collège, Salle des Fêtes
Spectacle de fin d'année de l'Ecole Saint-Joseph, Salle des Fêtes
Trophée Pierre Jomin, Boulodrome
Audition, Ecole de Musique, Salle des Fêtes
Gala de Danse : Sou des écoles, Salle des Fêtes
Coupe J.C. Ruet et A. Large, Boulodrome
Concert Cord'Amie, Saint-Joseph

Etat Civil

Naissances

4 novembre 2008 Andrew SAPIN
4 novembre 2008 Elina Louisa SEVE--HERMETZ
9 novembre 2008 Lucia SAVIO--GROLET
26 novembre 2008 Chloé Emma BRUNEL
27 décembre 2008 Marine Martine Elisabeth LORENTE--CHARLET
8 janvier 2009 Gabin Antoine PERRET
17 janvier 2009 Axelle Léa LAMURE
6 février 2009 Alicia AFONSO
28 février 2009 Lucas VAGINAY

Mariages

Delphine SAUZET & Aymeric Pierre Sylvain ROUX
Le 14 février 2009

Cécile RINGUET & Yann LESAIN
Le 14 février 2009

Décès

19 mars 2008 Pierre CINQUIN
28 octobre 2008 Marie Jeanne CHOLLETON veuve GUEGO
23 janvier 2009 Léa Suzanne DESCAILLOT
13 janvier 2009 Léon FIALAIRE
20 janvier 2009 Marcelle MATRAY épouse MERLE
24 janvier 2009 Yvonne MICHAUDON veuve GAUTHIER
27 janvier 2009 Joseph Benoit MOTTIN
9 février 2009 Claude Josette Jacqueline GREGOIRE veuve MARTEL
2 mars 2009 Marie Léontine GUIGNIER veuve DESVIGNES

Bulletin édité par la Commission Communication
Commune de Villié-Morgon

Site : www.commune-villie-morgon.com

◆ Courriel : mairie@commune-villie-morgon.com

Numéro 3 ◆ Tiré à 800 exemplaires sur papier 100% recyclé